



Formation au Brevet "Initiateur Mobilité à Vélo"

Du 11 au 15 mai 2020

Contexte :

L'activité vélo-école s'est professionnalisée par la création d'un brevet d'**Initiateur Mobilité à Vélo** en 2010 et d'un Certificat de Qualification Professionnelle "**Éducateur Mobilité à Vélo**" en 2015.

En septembre 2018, le contenu du **plan vélo & mobilités actives national** est dévoilé. Suivra en avril 2019, la mise en place du programme **savoir rouler à vélo** destiné aux enfants de 6 à 11 ans.

Le **2ème plan vélo de la métropole Bordelaise** quand à lui court jusqu'en 2020 et se décline en quatre axes :

- donner envie de faire du vélo,
- initier à la pratique du vélo,
- donner à tous l'accès à un vélo,
- permettre de circuler à vélo en toute sécurité.

Cette formation est ouverte à tous les acteurs en lien avec la mobilité à vélo.

Professeurs des écoles, éducateurs et animateurs des domaines social ou sportif, bénévoles, vous souhaitez mettre en place des cycles d'apprentissage, promouvoir le vélo comme mode de déplacement au quotidien, diversifier les activités de votre structure ?

Vélo-Cité vous propose d'acquérir les compétences d'Initiateur Mobilité à Vélo (IMV).

Organisme de formation :

Association Vélo-Cité 16, rue Ausone 33 000 Bordeaux / 05 56 81 63 89 / contact@velo-cite.org

Créée en 1980, elle promeut l'utilisation du vélo en ville et agit pour faciliter les déplacements des cyclistes.

Notre expertise est reconnue tant au niveau des aménagements cyclables urbains que pour notre vélo-école créée en 2008, initialement à destination des adultes en insertion socio-professionnel.

Depuis 2 ans, nous mettons en place des stages intensifs à destination des adultes actifs et des enfants. Nous accueillons également des stagiaires en formation CQP Éducateur Mobilité à Vélo.

Agréée organisme de formation / Préfecture de la Gironde / n°75331157433

Objectif général :

Acquérir les compétences d'accueil, d'initiation, d'accompagnement, de conseil, d'encadrement de différents publics dans leur apprentissage et leurs déplacements à vélo.

Objectifs opérationnels :

Concevoir et animer des séances d'apprentissage à l'usage de la bicyclette.

Encadrer un groupe à vélo.

Connaître les réglages de base du vélo, les équipements adaptés et

Savoir transmettre ces connaissances.

Connaître la réglementation spécifique

Association loi 1901 de promotion et de défense du vélo dans la métropole de Bordeaux

Association locale d'usagers (Agréée par arrêté préfectoral du 31 décembre 2002)

Membre de la FUB Fédération française des Usagers de la Bicyclette et membre fondateur du P.U.M.A. Pôle Urbain des Mobilités Alternatives



Programme de la formation d'après le référentiel national :

PUBLICS :-----

Adaptation aux différents publics

Être capable d'identifier les publics et connaître leurs besoins pratiques,
Adapter la pédagogie en fonction des publics

ACTEURS :-----

Présentation des acteurs de la mobilité à vélo

Être capable de définir les objectifs poursuivis par les organismes, leurs rôles et leurs structures

ROULER :-----

Maîtrise de l'engin

Être capable de conduire son vélo et de maîtriser sa vitesse

PRÉPARER :-----

Lecture de carte et de plan

Être capable de s'orienter et de suivre un parcours

Conduite de groupe en sécurité

Apprendre à conduire une séance et être capable d'évoluer au sein d'un petit groupe

SÉCURITÉ :-----

Réglementation

Être capable de se conformer aux règles de conduite et à la réglementation

ENGIN :-----

Équipement du vélo et accessoires

Être capable de conseiller sur le choix du vélo et des équipements en fonction des différentes du risque de vol, des intempéries

Réglages du vélo

Être capable d'effectuer les réglages basiques de sécurité

Mécanique de base

Être capable de réparer et d'entretenir le vélo

DÉPLACEMENT :-----

Situations particulières et bons réflexes

Être capable d'anticiper et de maîtriser des situations complexes dans la circulation

Sécurité et secourisme

Être capable d'intervenir et d'effectuer les bons gestes en cas d'accident

Déplacement en sécurité

Être capable de s'insérer en confiance dans la circulation

Délivrance de l'attestation :-----

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue du stage sous les conditions suivantes :

- Présence et participation aux temps de formation
- Réussite au QCM
- Attitude durant les situations pédagogiques / capacité à garantir la sécurité physique, morale et affective du public encadré

- Paiement de la formation
- Attestation PSC1 de moins de 5 ans

Supports pédagogiques :----- Moyens :-----

Référentiel national IMV
Documents péda FUB et Vélo-Cité
Vidéos
Diapo-cyclo

Salle de formation, matériel et outils pédagogiques,
Vélos, accessoires et outillage
Métropole et aménagements cyclables
Intervenants qualifiés (CQP EMV, IMV)

Conditions d'accès :-----

Avoir 18 ans au premier jour de la formation
Être usager de la bicyclette au quotidien
Être titulaire du PSC1 (moins de 5 ans)

Organisation de l'action de formation :-----

La formation aura lieu à Bordeaux du lundi 11 mai à 8h30 jusqu'au vendredi 15 mai à 17h (soit 39 heures). Elle est organisée pour un effectif de 12 stagiaires maximum.

L'équipe pédagogique :-----

Grégoire Ingrand : CQP Éducateur Mobilité à Vélo (Voiron 2016)
Serge Le Carrou : IMV (2018)
Gérard Larbre : IMV (2019)
Benjamin Marion : Chargé de développement et d'animation de la Maison Itinérante du Vélo et des mobilités alternatives de la rive droite / IMV (2019)
Ismael Canoyra Ubeda : Chargé du programme Au Boulot À Vélo / IMV (2018)



Frais pédagogiques :-----

300 € pour les bénévoles du réseau FUB (sur attestation)

450 € pour les salariés et autres

Frais annexes :-----

Hébergement, restauration et déplacements à la charge du participant.

Possibilité d'être logé chez l'habitant (adhérents de Vélo-Cité) sur demande et selon disponibilité.

Auberge de Jeunesse de Bordeaux

22, Cours Barbey / 33800 BORDEAUX / 05 56 33 00 70

Le déjeuner sera commandé à un restaurant local : 10€ max le plat/dessert

Inscription validée à réception du bulletin d'inscription et de 30% du coût total de la formation. Paiement par chèque à envoyer à l'adresse suivante :

Association Vélo-Cité

16, rue Ausone

33000 Bordeaux / 05 56 81 63 89 / veloecole@velo-cite.org

IMPORTANT - Interruption du stage :

L'organisme de formation :

Le stage a lieu sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Nous vous donnons confirmation de la bonne tenue du stage dès que nous atteignons le nombre de 8 inscrits et au plus tard 3 semaines avant le début du stage (soit le 20 avril 2020).

Merci d'en tenir compte dans vos réservations de transport et autres.

Le stagiaire :

Toute annulation doit être faite par écrit.

En cas de désistement après le 20 avril 2020, le montant de la pré-inscription sera retenue.

À moins de 48h du démarrage de la formation, la totalité des frais pédagogiques sera due.



Bulletin d'inscription

Formation d'Initiateur Mobilité à Vélo
à Bordeaux 11 au 15 mai 2020

Nom :

Prénom :

Fonction :

Structure de référence (asso FUB / centre d'animation, service Jeunesse, Vie associative...) :

Êtes-vous adhérent FUB : oui non Êtes-vous : salarié bénévole

Adresse :

CP :

Ville :

courriel :

téléphone :

Je participe à la formation d'Initiateur Mobilité à Vélo du 11 au 15 mai 2020 (5 jours / 39h).

Frais pédagogiques :

300 € Bénévoles du réseau FUB

450 € Salariés et autres

J'ai mon propre matériel (vélo et casque)

Je réserve un vélo (prêt gratuit)

Je souhaite être hébergé chez un adhérent
de Vélo-Cité

Je m'occupe personnellement
de mon hébergement

Décrivez la raison de votre inscription, votre projet et le public cible :

Bulletin à retourner avant le 20 avril 2020 :

> par courrier : Vélo-Cité 16, rue Ausone 33000 Bordeaux

> par courriel : veloecole@velo-cite.org

Règlement :

Par chèque à l'ordre de Vélo-Cité

Par virement (envoi RIB Vélo-Cité sur demande)

Signature stagiaire et cachet structure (le cas échéant) :